



L'Inde : un marché “ milliardaire ” fortement croissant, mais pluriel

Gérard-François Dumont

► To cite this version:

Gérard-François Dumont. L'Inde : un marché “ milliardaire ” fortement croissant, mais pluriel. AC-COMEX Actualités du Commerce Extérieur, 2011, 99, pp.19-23. halshs-00915459

HAL Id: halshs-00915459

<https://shs.hal.science/halshs-00915459>

Submitted on 7 Dec 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Inde : un marché « milliardaire » fortement croissant, mais pluriel

Dans les années 2010, le monde compte deux pays « milliardaires » en nombre de consommateurs, l'Inde¹ et la Chine, loin devant les deux autres marchés, l'un commun, l'autre national, que sont respectivement l'Union européenne, un demi-milliard d'habitants, et les États-Unis, 310 millions de consommateurs. Mais ces deux pays « milliardaires » connaissent des dynamiques démographiques fort différentes, du fait d'une fécondité indienne supérieure de 73 % à celle de la Chine. Aussi, après que le recensement indien de 2011 a établi la population du pays à 1 210 millions, les projections moyennes envisagent une Inde qui compterait, dès les années 2030, plus de consommateurs que la Chine.

Toutefois, l'Inde est et sera un marché fort différent de celui de la Chine pour de multiples raisons : jeunesse de la population, évolutions diversifiées selon les États de ce pays fédéral, forte pluralité culturelle. En outre, le marché indien est fortifié par la stimulation de sa diaspora.

Gérard-François Dumont

gerard-francois.dumont@wanadoo.fr

Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne, le recteur G.-F. Dumont dirige la revue *Population & Avenir* (<http://www.population-demographie.org>), est Vice-Président de l'Académie de géopolitique de Paris et administrateur de la Société de Géographie. Parmi ses nombreux ouvrages figurent *Les populations du monde* (Armand Colin, 2004) et *Démographie politique. Les lois de la géopolitique des populations* (Ellipses, 2007). Il a notamment collaboré au *Dictionnaire de géopolitique et de géoéconomie* (PUF, 2011).

UNE CROISSANCE ÉLEVÉE, BIEN QU'EN RALENTISSEMENT

Même si l'Inde a toujours été, historiquement, un important foyer de peuplement, la croissance de sa population est récente. Après sa stagnation démographique au XIX^e siècle, les premières années du XX^e siècle enregistrent une légère progression démographique, puis une diminution de population dans les années 1910, lorsque le taux de natalité est inférieur ou à peine égal au taux de mortalité. L'Union indienne, comme la majeure partie de l'Asie, est encore dans le régime démographique ancien : la déficience de l'équipement médical, l'insuffisance d'hygiène, les épidémies périodiques (la grippe asiatique de 1918 fait 16 à 20 millions de morts), les famines cycliques et plus généralement la sous-alimentation ne laissent guère espérer d'évolution positive.

À partir de 1921, période qualifiée de « *Grant Divide* » par les démographes indiens, l'Inde entre dans

la transition démographique². Son taux annuel d'accroissement naturel décolle pour atteindre 1 % entre 1921 et 1931, sous l'effet de deux facteurs complémentaires : d'une part, l'importation des techniques agricoles modernes permet progressivement, sur la période 1920-1950, la disparition des famines, tandis que se diffusent les progrès sanitaires ; d'autre part, l'acheminement des stocks alimentaires, en fonction des besoins variables selon les années et selon les régions, est rendu possible par l'amélioration des moyens de transport.

Le taux de mortalité peut alors diminuer. En un siècle, il s'abaisse de 47 décès pour mille habitants dans les années 1910 à sept pour mille en 2010³. Cette diminution est essentiellement liée à la mortalité infantile, qui passe d'environ 250 décès d'enfants de moins d'un an pour mille naissances dans les années 1910 à 53 pour mille en 2010. Quant au taux de natalité, toujours resté supérieur à 40 naissances pour mille habitants jusqu'aux années 1960, il s'est infléchi à 23 pour mille en 2010. L'écart entre la natalité et la

(1) Il s'agit à plus précisément parler de l'Union indienne, pays fédéral, communément appelée Inde. Avant 1947, la dénomination « Inde », souvent utilisée au pluriel, recouvrait les territoires actuels de l'Union indienne, du Pakistan et du Bangladesh.

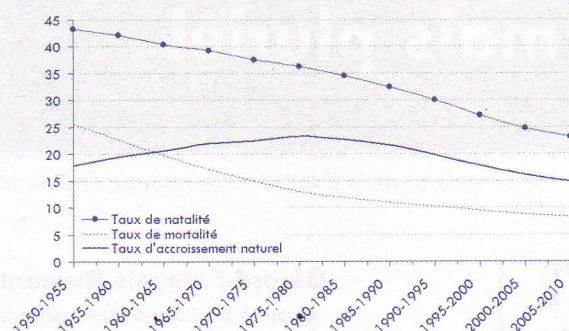
(2) Période, de durée et d'intensité variables, pendant laquelle une population passe d'un régime démographique de mortalité et de natalité élevées à un régime de basse mortalité, puis de faible natalité.

(3) Ce chiffre et les suivants sont essentiellement issus soit des recensements indiens, soit de Sardon Jean-Paul, « La population des continents et des pays », *Population & Avenir*, n° 700, novembre-décembre 2010, <http://www.population-demographie.org>

Graphique 1

Le mouvement démographique naturel de l'Inde

(Taux annuel moyen de la période quinquennale considérée pour mille habitants)



Source : © Gérard-François Dumont - Chiffres WPP 2010

mortalité s'est accru jusqu'à un maximum de plus de 23 pour mille dans les années 1975-1980, pour baisser depuis sous l'effet de la diminution de moitié de la fécondité (plus de 5 enfants par femme dans les années 1970 ; 2,6 enfants par femme en 2010). Aussi la population de l'Inde s'est-elle multipliée par plus de quatre au XX^e siècle (chiffre équivalent à celui de l'Angleterre au XIX^e siècle) : de 238 millions d'habitants en 1901 à 1 002 millions en 2000. Le recensement de 2011 indique 1 210 millions d'habitants.

Compte tenu d'une fécondité supérieure de 73 % à celle de la Chine et des effets d'inertie bien connus en démographie, la population de l'Inde, selon la projection moyenne de l'ONU, dépasserait celle de la Chine dans les années 2030, faisant de l'Inde le pays le plus peuplé au monde.

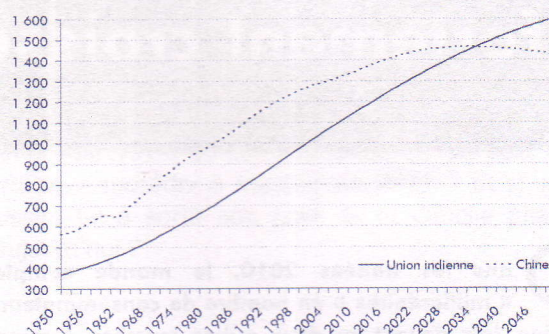
UN MARCHÉ JEUNE

L'espérance de vie à la naissance était encore, en 1950, de 37 ans pour les femmes et de 38 ans pour les hommes en Inde. En 2010, les chiffres respectifs sont de 65 et 63 ans, chiffres inférieurs à la moyenne mondiale, mais en forte progression. Toutefois, compte tenu des effets de la transition démographique et d'une fécondité encore relativement élevée, la population de l'Inde est particulièrement jeune comme le montre la pyramide des âges (Cf. Graphique 3). La proportion de 65 ans ou plus n'est que de 5 % et celle des moins de 15 ans de 32 %, un chiffre nettement supérieur à celui de la Chine (18 %). La jeunesse de la population de l'Inde peut aussi être mise en évidence par un âge médian de 25,1 ans contre 34,5 ans pour la Chine.

Graphique 2

La population de la Chine et de l'Inde

(En millions d'habitants : données estimées depuis 1950 et projections jusqu'en 2050)



Source : © Gérard-François Dumont - Chiffres WPP 2010

La jeunesse de l'Inde compte une caractéristique comparable à celle de la Chine, mais dans une moindre proportion : une surmasculinité. En effet, la préférence pour les garçons, couplée avec les possibilités d'échographie, se traduit par un surcroît d'avortements de fœtus féminins, d'où par exemple, dans la tranche d'âge 0-4 ans, 109 garçons pour 100 filles alors que le chiffre biologique devrait donner un résultat d'environ 105. Toutefois, les effets de cette préférence pour les garçons sont nuls dans certains États, comme le Kerala, le Tamil Nadu, l'Andhra Pradesh ou l'Orissa, mais souvent élevés dans des États du Nord, comme le Pendjab, l'Haryana ou Delhi. Cette différence territoriale invite à en examiner d'autres, et donc à prendre en compte les diversités géodémographiques indiennes.

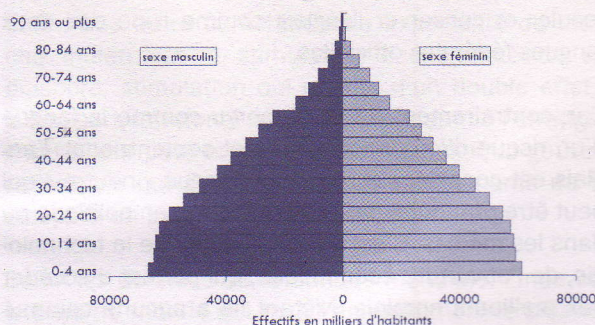
UN PEUPEMENT FORT DIVERSIFIÉ

Effectivement, le peuplement et le cheminement de la transition démographique sont variés selon les vingt-neuf États fédérés et six Territoires⁴ de l'Union indienne, ces derniers comptant des effectifs de population généralement faibles, à l'exception de Delhi, mégapole dont l'agglomération compte 16,7 millions d'habitants.

La population des vingt-neuf États s'étage de l'Uttar Pradesh, où vivent 200 millions d'habitants⁵ sur une superficie correspondant à une grosse moitié de la France métropolitaine (294 411 km²), au Sikkim, avec 0,6 million d'habitants sur 7 096 km² et, outre-mer, les îles Andaman et Nicobar (0,38 million d'habitants) dans le Golfe du Bengale. Les cinq États de l'Inde les plus peuplés, comptant chacun plus de 80 millions

(4) La distinction entre « État » et « Territoire » est de nature institutionnelle. Les six territoires sont : un archipel (Lakshadweep dans la mer d'Oman), trois héritiers de comptoirs français et portugais (Dadra et Nagar Haveli, Damân et Diu, Pondichéry), la ville de Chandigarh, Territoire autonome tout en étant capitale des États du Pendjab et de l'Haryana, et enfin Delhi, capitale fédérale.

(5) Donc plus que le Brésil ou le Pakistan.

Graphique 3
La pyramide des âges de l'Inde

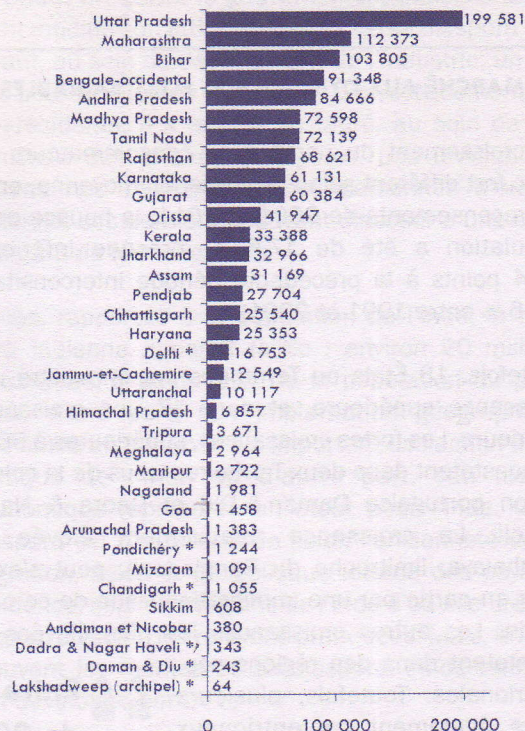
Source : © Gérard-François Dumont - Chiffres WPP 2010

d'habitants, représentent ensemble 49 % de la population du pays. Dans l'ordre décroissant, il s'agit, après l'Uttar Pradesh, du Mahârâshtra au Centre-Est (112 millions d'habitants), dont la capitale Bombay est aussi considérée comme la capitale économique de l'Inde, du Bihâr (104 millions), du Bengale occidental (91 millions), dont la capitale est Calcutta, et de l'Andhra Pradesh (84 millions). Les trois États de la plaine gangétique (Uttar Pradesh, Bihâr et Bengale occidental) comptent ensemble 395 millions d'habitants sur 502 657 km² (une superficie 9 % inférieure à celle de la France métropolitaine), soit une densité moyenne de 785 habitants/km². Les deux États de l'extrême Sud, le Kerala sur la mer d'Oman et le Tamil Nâdu côté Golfe du Bengale, sont également denses, avec respectivement 859 habitants/km² et 555 habitants/km².

De façon générale, les zones de fort peuplement de l'Union indienne correspondent à des espaces ruraux ou urbains assez délimités. Dans le monde rural, la densité est très liée à la riziculture dont les techniques traditionnelles imposent une main-d'œuvre abondante. Les territoires ruraux les plus peuplés correspondent donc, *grosso modo*, aux zones de fortes précipitations : terres alluviales de grandes vallées, deltas de la côte orientale du Deccan. Des techniques très élaborées en matière d'irrigation, notamment au Tamil Nâdu, ou la richesse des sols, au Mahârâshtra, expliquent des densités rurales élevées, entre 200 et 500 habitants/km².

Les autres espaces denses sont le fruit de l'urbanisation. Bien que la proportion de population urbaine soit encore faible (30 %), sa croissance est générale, tant dans les trois mégapoles, Bombay, Calcutta et Delhi, que dans les villes petites ou moyennes. Néanmoins, à l'instar du peuplement, le réseau urbain est très différencié ; les effectifs les plus élevés de population urbaine correspondent à trois régions : celle des plaines du bassin du Gange (de Delhi à Calcutta, en

« Bien que la proportion de population urbaine soit encore faible, sa croissance est générale ».

Graphique 4
La population des États de l'Inde
(Nombre d'habitants, en milliers)

Source : © Gérard-François Dumont - Chiffres WPP 2010

passant par les villes de Kânpur, Lucknow et Patna), un sillon nord-sud allant d'Ahmadâbâd, capitale du Gujârât, à Bombay et, enfin, l'extrême Sud, avec l'armature urbaine du Kerala, du Tamil Nâdu et la région urbaine de Bangalore dans l'État du Karnâta.

L'Inde est nettement moins dense dans ses parties les plus « sèches », dans un vaste couloir la traversant du nord-ouest au sud-est, du Râjasthân aux espaces non-littoraux de l'État d'Orissâ. Une seconde zone peu dense correspond aux États de l'extrême Nord-Est (l'Assam, l'Arunachal Pradesh, le Meghâlâya), auxquels s'ajoutent cinq « petits » États du Nord-Est (le Sikkim, le Tripura, le Nâgaland, le Manipur et le Mizoram).

Comme le peuplement, les dynamiques démographiques sont plus locales que nationales. Ainsi, dans les États du Sud indien disposant d'équipements médicaux corrects, les taux de scolarisation et d'activité des femmes sont élevés et la transition démographique touche à sa fin ; elle peut même être considérée comme terminée dans le Kerala, dont le taux de mortalité infantile est de seulement 13 pour mille naissances et la fécondité inférieure à celle de la France. En revanche, dans les États les plus pauvres, comme en Uttar Pradesh, où le réseau sanitaire laisse relativement à l'écart la caste des « Intouchables », le

taux de mortalité infantile et la surmortalité maternelle sont encore élevés, l'espérance de vie brève, et la fécondité nettement supérieure à la moyenne nationale.

UN MARCHÉ AUX DYNAMIQUES FORT VARIABLES

L'accroissement du nombre de consommateurs est donc fort différent selon les États. En moyenne, entre les recensements de 2001 et 2011, la hausse de la population a été de 17,6 %, presque inférieure de 4 points à la précédente période intercensitaire (21,5 % entre 1991 et 2001).

Toutefois, 18 États ou Territoires ont enregistré une croissance supérieure, et donc 17 une croissance inférieure. Les fortes croissances, supérieures à 50 %, se constatent dans deux Territoires issus de la colonisation portugaise Daman & Diu et Dadra & Nagar Haveli. La croissance relativement élevée du Meghalaya, limitrophe du Bangladesh, peut s'expliquer en partie par une immigration issue de ce pays voisin. Les autres croissances les plus élevées se constatent dans des régions septentrionales. Toutefois, plusieurs États également septentrionaux connaissent une croissance inférieure à la moyenne nationale, ce qui témoigne d'un net ralentissement démographique au Pendjab, au Bengale occidental ou dans l'Himachal Pradesh. Les plus faibles croissances demeurent dans les régions de la moitié sud comme le Kerala ou l'Andhra Pradesh.

UNE RÉALITÉ CULTURELLEMENT PLURIELLE

Outre l'anglais, l'Inde dispose d'une langue reconnue comme celle de la fédération, le hindi, mais elle n'est une langue maternelle que pour un petit tiers des Indiens et est utilisée, à des degrés divers, par environ la moitié de la population. Cette langue est parlée principalement dans les États du Nord du pays appelés le *Hindi Belt* (la ceinture hindi) : l'Himachal Pradesh, l'Haryana, l'Uttar Pradesh, le Bihar, le Rajasthan, le Madhya Pradesh. Elle présente l'inconvénient d'être associée à l'ethnie dominante et à la religion hindoue. Aussi, en 1967, lorsque le gouvernement fédéral a tenté de supprimer le caractère officiel de l'anglais pour le seul hindi, tous les États du Sud (le Kerala, l'Andhra Pradesh, le Tamil Nadu et le Karnataka) se sont soule-

vés, ce qui a donné lieu à des révoltes sanglantes. Des universités ont manifesté vivement leur opposition et les mouvements autonomistes ou indépendantistes ont pris de l'importance. Le gouvernement central a dû reculer et conserver l'anglais comme l'une des deux langues fédérales officielles.

Car, contrairement à l'hindi, perçu comme la langue d'un risque d'*imperium* hindou et septentrional, l'anglais est considéré comme une langue « neutre » qui peut être pratiquée par l'élite indienne en politique ou dans les médias. C'est aussi la langue de la technologie, de l'ouverture économique, qui permet d'accéder aux meilleurs emplois. N'étant lié à aucune communauté régionale ou religieuse, l'anglais incarne aux yeux de nombreux Indiens « la langue où l'idée de la nation indienne peut le mieux s'exprimer », bien qu'elle reste une langue étrangère méconnue du plus grand nombre : seulement 5 % des Indiens parlent l'anglais couramment.

Depuis le 100^{ème} amendement de mai 2007, l'Inde compte 22 langues dites constitutionnelles, selon la disposition prévoyant pour chacun des États indiens une ou des langues officielles.

“ Entre les recensements de 2001 et 2011, la hausse de la population a été de 17,6 % ”.

Outre l'hindi, ces langues sont les suivantes : l'assamais, le bengali, le bodo, le dogri, le goujarati, le kannada, le kâshmiri, le konkani, le maithili, le malayalam, le manipouri, le marathi, le népali, l'oriya, le panjabi, l'ourdou, le sanskrit ⁶, le santali, le sindhi, le tamoul et le télougou.

Une autre différence culturelle notable tient à la religion. Compte tenu de la partition en 1947, et sachant les violences qui ont poussé des millions de musulmans indiens à rejoindre le nouvel État pakistanais ⁷, on pense souvent que les musulmans sont une minorité en Inde. Ce n'est nullement le cas. Avec environ 166 millions de musulmans en 2010, l'Inde est même le troisième pays au monde à compter le plus de musulmans, après l'Indonésie et le Pakistan et devant le Bangladesh. En outre, le poids démographique relatif de la population indienne de confession musulmane augmente car la fécondité des musulmans est supérieure à la moyenne nationale, une donnée qui peut s'expliquer en partie par le fait que les musulmans indiens appartiennent en général à des catégories sociales inférieures. Ainsi le pourcentage d'indiens musulmans, qui formait 10,4 % de la population en 1951, est depuis 2010 aux environs de 14 %.

(6) Cette ancienne langue religieuse, aujourd'hui une langue morte, est utilisée par quelques milliers de spécialistes (historiens, linguistes, religieux, etc.), d'où sa reconnaissance officielle.

(7) Tandis que des millions de non musulmans étaient repoussés du Pakistan.

(8) Compte tenu du processus contemporain de « diasporisation », le mot diaspora prend un sens dont la nature est fondamentalement nouvelle. Cf. Dumont Gérard-François (2007), *Démographie politique. Les lois de la géopolitique des populations*, Paris, Ellipses.

UN MARCHÉ DOUBLEMENT STIMULÉ PAR UNE DIASPORA

Enfin, une autre caractéristique importante du marché indien est la stimulation économique de sa diaspora, stimulation qui résulte d'un double effet : d'une part, la volonté des Indiens résidant à l'étranger d'aider leur pays et, d'autre part, la politique gouvernementale qui encourage les investissements de la diaspora en Inde⁸.

Selon les données de la Banque mondiale, l'Inde est le pays au monde qui reçoit annuellement le plus de remises, avec un montant estimé en 2009 à l'équivalent de 49,5 milliards de dollars américains, un chiffre légèrement supérieur à celui de la Chine. Ces remises additionnent les transferts courants des travailleurs indiens émigrés et les salaires perçus en Inde par des travailleurs indiens non-résidents. Elles relèvent en réalité de deux natures fort différentes. Certaines, provenant par exemple de la diaspora indienne travaillant dans les pays du Golfe, ont essentiellement pour objet la satisfaction des besoins de consommation des familles restées au pays. D'autres, provenant principalement de la diaspora installée dans les pays anglo-saxons dont la réussite économique est souvent

attestée, visent davantage à réaliser des investissements en Inde, leur pays d'origine.

En outre, en 1986, le gouvernement indien a totalement modifié son attitude vis-à-vis de sa diaspora⁹ en créant, au sein du département de l'industrie, un service pour faciliter les procédures d'investissement des non-résidents. Il a ensuite instauré, au sein de son ministère des affaires étrangères, une division des Indiens non résidents et des personnes d'origine indienne, ces dernières pouvant disposer d'une carte attestant de leur origine.

Certes, rapportée à la population de l'Inde, la diaspora indienne apparaît faible : environ 20 millions d'habitants, à peine 2 % de la population du pays. Mais, d'une part, son implantation géographique diversifiée en fait un relais important de l'action diplomatique de l'Inde et, d'autre part, son niveau économique représente un atout pour l'Inde. Cette diaspora est fort diversifiée selon l'ancienneté de sa migration, selon la géopolitique interne des pays de résidence, selon les régions de l'Inde d'où elle tire son origine, ou selon les religions pratiquées. Mais, en promouvant les mérites de sa diaspora, l'Inde renforce son développement.

(9) Dumont Gérard-François (2008), « Un nouvel acteur géopolitique : la diaspora indienne », *Géostratégiques*, n° 19 (avril).